Document generated on 07/14/2025 10:31 p.m.

Recherches sociographiques

Le Canada français politique vu de l'intérieure

Jean-C. Falardeau

Volume 2, Number 3-4, 1961

Matériaux pour une sociologie politique du Canada français

URI: https://id.erudit.org/iderudit/055093ar
DOI: https://doi.org/10.7202/055093ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Falardeau, J.-C. (1961). Le Canada français politique vu de l'intérieure. *Recherches sociographiques*, *2*(3-4), 295–340. https://doi.org/10.7202/055093ar

Article abstract

Il est normal qu'un numéro spécial comme celui-ci, consacré à des études originales sur la vie politique du Canada français, présente le résultat d'une enquête. Il nous a semblé nécessaire, tant dans un but purement informatif que pour faire provision de fraîches hypothèses de travail, de recueillir des témoignages de la part de personnes ayant eu une expérience directe de notre vie politique, soie pour avoir observé celle-ci de près, soit pour y avoir participé.

Cette enquête a été toute simple. Un questionnaire fut préparé en collaboration par les directeurs de la revue et nous nous entendîmes pour le restreindre à un minimum d'interrogations. Plutôt que soulever un très grand nombre de problèmes, nous préférâmes provoquer la réflexion sur quelques thèmes qui nous semblaient fondamentaux : notre passé politique; les attitudes collectives en politique; la structure et le destin des tiers partis; les recherches à entreprendre.

L'expérience a confirmé notre espoir. Nos informateurs nous ont accordé le privilège de sérieuses méditations dont quelques-unes, fort élaborées, prennent le caractère de véritables thèses. Nous nous sommes adressés à vingt-neuf personnes, choisies à titre de spécialistes, d'observateurs ou de participants de la vie politique canadienne-française. De ces personnes, malgré toutes sortes de stimulations et de rappels, seulement sept (je dis : sept), ont répondu de façon complète. Trois nous ont adressé, sous forme de lettres, des commentaires qui équivalent à des réponses. Soit donc, un total de dix réponses c'est-à-dire le tiers de ce que nous attendions naïvement...

Il ne faut donc pas accorder aux commentaires rapportés dans les pages qui suivent plus de portée que nous ne leur en accordons nous-mêmes. Nous n'avons aucunement 1'illusion que notre très faible échantillon original de vingt-neuf personnes était représentatif de 1'"univers" des Canadiens français ayant des vues pénétrantes sur notre vie politique; encore moins les huit ou dix dont nous rapportons les propos. Il faut prendre ces propos seulement pour ce qu'ils sont, mais pour tout ce qu'ils sont, c'est-à-dire, la réflexion de quelques observateurs consciencieux sur des aspects passés ou contemporains du destin politique canadien-français. À chacun de ces observateurs qui nous ont prodigué leur temps et leur attention, nous exprimons notre très vive gratitude.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1961

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE CANADA FRANCAIS POLITIQUE

VU DE L'INTERIEUR

Résultats d'une enquête

Il est normal qu'un numéro spécial comme celui-ci, consacré à des études originales sur la vie politique du Canada français, présente le résultat d'une enquête. Il nous a semblé nécessaire, tant dans un but purement informatif que pour faire provision de fraîches hypothèses de travail, de recueillir des témoignages de la part de personnes ayant eu une expérience directe de notre vie politique, soit pour avoir observé celle-ci de près, soit pour y avoir participé.

Cette enquête a été toute simple. Un questionnaire fut préparé en collaboration par les directeurs de la revue et nous nous entendîmes pour le restreindre à un minimum d'interrogations. Plutôt que soulever un très grand nombre de problèmes, nous préférâmes provoquer la réflexion sur quelques thèmes qui nous semblaient fondamentaux : notre passé politique; les attitudes collectives en politique; la structure et le destin des tiers partis; les recherches à entreprendre.

L'expérience a confirmé notre espoir. Nos informateurs nous ont accordé le privilège de sérieuses méditations dont quelques-unes, fort élaborées, prennent le caractère de véritables thèses. Nous nous sommes adressés à vingt-neuf personnes, choisies à titre de spécialistes, d'observateurs ou de participants de la vie politique canadienne-française. De ces personnes, malgré toutes sortes de stimulations et de rappels, seulement sept (je dis : sept), ont répondu de façon complète. Trois nous ont adressé, sous forme de lettres, des commentaires qui équivalent à des réponses. Soit donc, un total de dix réponses, c'est-à-dire le tiers de ce que nous attendions naïvement...

Il ne faut donc pas accorder aux commentaires rapportés dans les pages qui suivent plus de portée que nous ne leur en accordons nous-mêmes. Nous n'avons aucunement l'illusion que notre très faible échantillon original de vingt-neuf personnes était représentatif de l' "univers" des Canadiens français ayant des vues pénétrantes sur notre vie politique; encore moins les

huit ou dix dont nous rapportons les propos. Il faut prendre ces propos seulement pour ce qu'ils sont, mais pour tout ce qu'ils sont, c'est-à-dire, la réflexion de quelques observateurs consciencieux sur des aspects passés ou contemporains du destin politique canadien-français. A chacun de ces observateurs qui nous ont prodigué leur temps et leur attention, nous exprimons notre très vive gratitude.

I

NOTRE PASSE POLITIQUE :

SON EXTENSION, SES PHASES IMPORTANTES

Tout jugement porté sur le présent est conditionné par une perspective qui englobe le passé. On privilégie ou on minimise les événements contemporains d'après une position qu'on leur accorde sur tel ou tel palier d'une continuité historique. Déterminer ce qui a de l'importance aujourd'hui est le résultat d'une sélection. Et cette sélection elle-même dépend d'un choix préliminaire.

Partant de ce postulat, il nous a semblé qu'une enquête sur des phénomènes politiques du Canada français contemporain devait, en tout premier lieu, inciter nos informateurs à prendre conscience de cette opération sélective que la mémoire fait subir au passé et à identifier les poteaux indicateurs de leur histoire du Canada. Notre première question demandait donc :

"QUELLES ONT ETE, D'APRES VOUS, LES ETAPES MARQUANTES DE L'HISTOIRE POLITIQUE DU CANADA FRANCAIS ? PAR QUELS EVENEMENTS OU QUELS PERSONNAGES CES ETAPES ONT-ELLES ETE DETERMINEES?"

1. Extension du passé

Tous les observateurs n'accordent pas au passé la même extension. Pour quelques-uns, il est tout récent; pour d'autres il est déjà ancien. Six informateurs ont répondu à cette question. De ceux-ci, deux estiment (du moins implicitement) que l'histoire politique du Canada français est contemporaine. Nous venons tout juste d'entrer dans l'histoire : elle date à peine de la Confédération. L'un d'eux, Gérard Bergeron, tient à la primauté d'une histoire politique très récente : "J'insiste, écrit-il, sur la nécessité d'étudier les étapes marquantes d'autant mieux qu'elles sont plus rapprochées de nous..." Le second groupe fait débuter l'histoire politique plus avant dans le passé. Pour l'un de ceux-ci, l'historien Michel Brunet, cette histoire date d'aussi loin que possible dans le temps français en Amérique, c'est-à-dire des débuts mêmes de la colonie. L'histoire politique du Canada français s'identifie avec la totalité de son Histoire. Pour les trois autres, l'histoire politique ne débute effectivement qu'en 1760.

> "La conquête de 1760, écrit François-Albert Angers, constitue sans aucun doute, après 1534 et 1608, la date-clef de l'histoire politique du Canada français actuel..."

> "L'histoire politique du Canada français, écrit Jean-C. Bonenfant, ne commence que dans la seconde partie du XVIIIe siècle avec le Traité de Paris en 1763, l'Acte de Québec en 1774, et l'Acte constitutionnel en 1791. C'est alors que les jeux se sont faits et qu'a été assurée l'existence d'un groupe de langue française dans une Amérique qui devait devenir de plus en plus anglo-saxonne".

2. Etapes marquantes

Les périodes importantes varient selon l'extension plus ou moins grande que l'on attribue au passé. Même chez ceux pour qui ce passé est réduit à moins d'un siècle, les événements marquants sont perçus de manières très différentes. Ainsi, pour Gérard Bergeron qui tient à interroger l'histoire à partir de préoccupation posées par les conjonctures actuelles, les moments les plus décisifs sont les moments les plus rapprochés de nous. C'est avec hésitation qu'il ose pousser la rétrospection au delà du début de ce siècle, jusqu'à Honoré Mercier. Les étapes de notre passé politique ont été :

"... l'élection de 1956... la deuxième guerre mondiale et les années de reconversion (1943-1947)... le tournant décisif des années 1935-1936... les premières années 1920... la crise de la conscription de 1917... l'Affaire de la réciprocité... l'ère d'Honoré Mercier..."

Pierre Laporte qui, peut-être seulement par souci pratique de brièveté, fait dater notre histoire politique de la Confédération ("pour ne pas remonter au delà de 1867"), énumère comme suit les six grands événements "qui ont eu une influence sur la politique au Canada français" :

"... Rappelons d'abord l'envoi au Vatican d'un contingent de zouaves pontificaux. Le fait est, à mon avis, important, car ce fut la naissance des ultramontains, avec Trudel et Masson, sous l'impulsion vigoureuse de Mgr Bourget. On peut suivre à la trace leur idéologie presque sans interruption jusqu'à nos jours.

"A la même époque, ... il y a eu l'Institut canadien et l'affaire Guibord. Ceux que nous appellerions volontiers les "gauchistes" de notre époque avaient réussi à grouper autour de Laflamme et de Doutre, nos anticléricaux, mieux, ceux qui voulaient combattre l'hermétisme presque complet de la pensée au Canada français".

"Je mentionnerai aussi l'émigration des Canadiens français vers les Etats-Unis..."

"L'affaire Louis Riel, même si son action s'est déroulée principalement au Manitoba, a très fortement influencé la province de Québec... Elle démontre à l'évidence tout ce qui divisait profondément Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française.

"Je soulignerais également l'activité de nationalistes canadiens-français, chez lesquels on remarque deux écoles : celle de Tardivel, qui ne croyait qu'au Canada français et celle d'Henri Bourassa, le premier grand avocat d'un canadianisme qui serait sans frontière d'un océan à l'autre.

"Je crois que la plus récente des influences majeures qui ont marqué la province de Québec, c'est l'industrialisation très rapide qui a marqué les cinquante dernières années... Cette révolution pacifique qui continue de s'opérer chez nous reste, à mon avis, à tous les points de vue le plus grand point d'interrogation au Canada français".

Il est normal que ceux qui perçoivent le Canada français politique à partir de 1760 distinguent de plus nombreuses phases dans son évolution. Néanmoins l'éclairage varie singulièrement d'un observateur à l'autre. Jean-C.

Bonenfant discerne neuf périodes dont sept sont inscrites dans l'ère contemporaine qui débute avec la Confédération, et qui sont elles-mêmes nettement découpées en deux phases par la guerre de 1914, plus particulièrement par la "crise de la conscription" : 1o - la phase durant laquelle la vie politique des Canadiens français s'exerce sur le plan pan-canadien; 2o - la phase durant laquelle elle se concentre plus exclusivement dans le cadre provincial du Québec :

> "... Les premiers personnages qui ont orienté l'histoire politique du Canada français ont été les hommes d'Etat britanniques qui ont refusé de transformer le peuple qu'ils venaient de conquérir..."
>
> "La deuxième étape de notre histoire politique me semble l'utilisation intelligente et tenace que les Canadiens français ont faite des institutions parlementaires pour réussir en définitive, au milieu du XIXe siècle, la conquête de la responsabilité ministérielle. Evidemment, pendant cette période le nom le plus en vedette est celui de Papineau, mais en réalité, il n'a pas été le personnage qui a exercé l'influence la plus intelligente et la plus permanente sur notre vie politique... Des hommes politiques comme A.-N. Morin et Hippolyte Lafontaine qui, après l'Union, ont réussi à faire profiter leurs compatriotes de la responsabilité ministérielle, ont eu plus d'influence que Papineau sur l'histoire politique du Canada français.
>
> "La troisième étape de notre histoire politique est la naissance de la Confédération, et elle est dominée par Georges-Etienne Cartier. C'est Cartier qui, appuyé par le clergé catholique, a décidé que les Canadiens français devaient accepter la Confédération. Il est probable que sous l'action de causes variées la Confédération aurait pu se réaliser sans Cartier, mais il est sûr que l'homme politique canadien-français a précipité les événements et qu'il est à l'origine de la dualité du Canada..."
>
> Une quatrième étape de l'histoire politique du Canada français commence aux environs de 1877. Elle est marquée au début par le célèbre discours que Wilfrid Laurier prononça à Québec en 1877 sur le libéralisme et elle s'épanouit en 1896 par la victoire de Laurier... Laurier a été l'homme en qui s'est incarnée la réhabilitation du libéralisme naguère condamné, l'homme qui a permis aux Canadiens français de prendre part vraiment à la vie d'un deuxième parti politique.
>
> "La cinquième période de l'histoire politique du Canada français est dominée par le nationalisme et évidemment par la personne d'Henri Bourassa... Ses attitudes ont permis en définitive à Laurier de pratiquer à Ottawa un certain équilibre, et aux Canadiens français d'exercer sur le plan canadien une influence plus considérable.

"Avec la guerre de 1914 commence une sixième période qui connaît son sommet dans la crise de la conscription, période pendant laquelle, pour la première fois dans l'histoire, on est témoin d'une vie politique canadienne dont, à toutes fins pratiques, la province de Québec était exclue.

"La septième période politique du Canada français s'étend de l'après-guerre à la fin de 1935. Elle est caractérisée par un développement considérable de la vie provinciale, et un nom domine, celui d'Alexandre Taschereau. On peut affirmer que jusqu'au lendemain de la première guerre, la vie politique des Canadiens français se manifesta surtout à Ottawa... De 1867 à 1920, le gouvernement du Québec ne fut qu'un peu plus qu'une administration municipale. Mais le gouvernement fédéral étant sorti affaibli de la guerre, les provinces virent s'ouvrir devant elles une décennie d'activité intense..."

"Avec la crise économique s'annonce une nouvelle période qui commence véritablement en 1935 et en 1936 avec l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale dirigée par M. Maurice-L. Duplessis, période qui va durer jusqu'en 1960, coupée cependant par l'intermède de la guerre..."

"Nous sommes entrés évidemment depuis la mort de M. Duplessis et surtout depuis le 22 juin 1960 dans une autre période".

François-A. Angers, pour sa part, télescope les événements politiques qui s'échelonnent de 1760 à 1867 en une seule période globale et, en quelque sorte, préliminaire :

"1774 ... 1791 ... 1840 ... et 1867, écrit-il, sont des dates qui enregistrent les hauts et les bas de l'effort d'un peuple qui ne veut pas mourir et qui tente d'annuler les effets de la conquête. Les grandes figures de ces époques sont évidemment, à des titres divers, Louis-Joseph Papineau, Louis-Hippolyte Lafontaine et Sir Georges-Etienne Cartier".

Avec la Confédération débute une ère nouvelle. La Confédération "marque un sommet, mais un sommet discutable et souvent discuté". Cette ère est elle-même subdivisée en cinq périodes plus ou moins distinctes :

"Dans les années qui suivront (la Confédération), continue Angers, ce sera dorénavant les événements politiques ou économiques qui établiront les jalons de l'histoire politique du Canada français. L'affaire Riel constituera le choc qui commencera à dissiper, au Canada français, l'illusion qu'il n'y avait plus "ni vainqueurs, ni vaincus". Combinée aux questions scolaires de l'Ouest et du Nord-Ouest canadien ainsi qu'à la

guerre des Boers, elle éveille chez les Canadiens français la conscience d'une menace, et par suite d'une défense toujours nécessaire : elle crée le courant nationaliste dont Honoré Mercier sera le premier et éphémère grand porte-parole".

"A la même époque cependant se dessine, encore discret et sans influence, un événement d'importance considérable et qui va constituer finalement, pour le Canada français, une sorte de deuxième conquête : la révolution industrielle..."

"A travers cette période de conquête économique contre laquelle une réaction efficace au niveau politique semble tout juste s'amorcer, intervient la guerre de 1914. C'est l'époque de Henri Bourassa, dont l'action politique puissante se fait d'ailleurs déjà sentir depuis le début du siècle. Par lui, l'opinion canadienne-française prend de plus en plus conscience du "mensonge de la Confédération..."

"De nouveau, après la guerre, les sentiments s'émoussent dans l'euphorie de la prospérité... et, ce sont les conséquences de la crise économique des années '30 qui engendreront l'étape suivante : celle des luttes constitutionnelles dont Maurice Duplressis apparaîtra le champion par son attitude de refus d'un certain nombre d'ingérences fédérales spectaculaires dans les affaires provinciales".

"La conversion du parti libéral provincial à l'attitude la plus ouvertement nationaliste qui ait jamais été prise par un des "vieux partis", sa victoire du 22 juin 1960 et le maintien de ses positions nationalistes, même une fois devenu le gouvernement de la province, s'annoncent pour être l'autre jalon important de notre histoire politique..."

A ces chronologies révélatrices, il faut ajouter un autre jugement, celui de Pierre Charbonneau, selon lequel notre histoire est entièrement à ré-écrire.

"Il y a eu, écrit-il, plusieurs étapes marquantes dans l'histoire politique du Canada français. Ce qui importe, ce n'est pas de les énumérer... c'est l'interprétation qu'on en fait".

Ainsi, la conquête anglaise"qui représente l'événement politique majeur dans la vie de la collectivité canadienne d'expression française", a été l'objet de trois interprétations principales, souvent divergentes : celle des historiens du "groupe Frégault"; l'antithèse de ceux pour qui la conquête a été un "mal pour un bien"; et enfin la thèse clérico-nationaliste, dont le théoricien principal a été Mgr Louis-Adolphe Paquet. Cette pensée clérico-nationaliste, affirme-t-il, a été l'idéologie la plus déterminante au Canada français, au point de

constituer par elle-même le phénomène qui, après la conquête, a le plus influencé l'orientation de notre destin politique ;

> "L'interprétation clérico-nationaliste de notre histoire, est, d'après moi, écrit Charbonneau, à l'exclusion de la conquête elle-même qui devait ré-orienter notre vie collective, l'événement majeur qui commande toutes nos options sur le plan politique, social, économique, culturel, éducatif et philosophique depuis un siècle".

Aussi bien, c'est cette idéologie qui, dans une large mesure, a déterminé la sélection des événements que la pensée officielle a traditionnellement identifiés comme importants ou, inversement, rejetés comme non avenus. Par exemple, ajoute encore Charbonneau, une phase importante dans notre évolution politique, la rébellion de 1837, a été laissée dans l'ombre par l'histoire officielle :

> "... manifestation d'un courant radical et laïque, la révolte des Patriotes était pourtant riche d'expérience et d'enseignement démocratiques et signe de maturité politique. Cinquante ans plus tard, le radicalisme entrait dans une longue nuit et la collectivité canadienne-française se repliait sur elle-même et essayait de se définir à l'intérieur d'une démocratie dont elle niait le sens et la portée dans ses modes d'action et de pensée..."

Dans une telle perspective, l'histoire n'est plus seulement vue au niveau des événements, mais au niveau des événements pensés et interprétés, des rationalisations, des idéologies. L'histoire des faits devient l'histoire des idées.

3. Convergences

Si l'on superpose ces canevas de nos divers informateurs, il en ressort un relief d'événements auxquels tous accordent une importance en tant que jalons de notre évolution politique. Relevons les principaux.

1 - La conquête : Tous estiment que la conquête a été l'événement majeur dans la vie collective canadienne-française, sauf l'historien Michel Brunet, pour qui, après 1755 (date de la nomination du Canadien Vaudreuil comme gouverneur-général de la Nouvelle-France), la date importante à souligner est 1774.

2 - La Confédération : Quelles que soient les interprétations que l'on donne de cet événement, il a été un des grands moments décisifs, un rite de passage déterminant, dans l'histoire canadienne-française. Aux yeux de Jean-C. Bonenfant, c'est le moment où débute effectivement "la dualité" du Canada - "même si cette dualité s'est avérée beaucoup moins réelle que Cartier pouvait le croire à son époque". Pour Michel Brunet, 1867 est la date de "la création de l'Etat provincial (québecois)". François-A. Angers, pour sa part, interprète la Confédération et ses suites d'une façon maintenant plus que familière :

> "Les Canadiens français y gagnent un gouvernement qui peut devenir bien à eux par le jeu des majorités, mais un gouvernement provincial, à souveraineté limitée. Par ailleurs, par l'intermédiaire de leurs porte-parole officiels, principalement Sir Georges-Etienne Cartier, ils sont censés avoir accepté définitivement l'association avec le conquérant, c'est-à-dire une position minoritaire probablement permanente, dans tout le champ défini par les juridictions du gouvernement fédéral. Le quiproquo sur le sens véritable de cette étape constitutionnelle surgira plus tard, lorsqu'il faudra se rendre compte que les Canadiens anglais n'ont pas du tout compris ainsi la Confédération..."

3 - Le conflit radicaux-ultramontains : Cette lutte idéologique est mentionnée sinon avec fréquence du moins avec une insistance suffisante pour nous justifier de l'inclure comme dominante d'une période significative de notre histoire. "On peut, note Pierre Laporte, suivre à la trace l'idéologie des ultramontains presque sans interruption jusqu'à nos jours".

4 - L'affaire Riel et l'ère de Honoré Mercier

5 - L'industrialisation : L'invasion de la révolution industrielle dans le Québec est vue comme une seconde "conquête", pacifique celle-là, mais qui, de plusieurs façons, a accentué le sentiment de dépossession ressenti par les Canadiens français. "Les Canadiens français, écrit encore Angers, y font d'abord assez bonne figure. Mais l'invasion du capital américain, les conditions dans lesquelles elle (la révolution industrielle) s'effectue, aboutissent à une dépossession rapide et soulignent le peu de réalité de ce soi-disant gouvernement des Canadiens français par les Canadiens français qu'est le gouvernement de Québec..."

6 - L'époque du nationalisme : Tous ne précisent pas les confins chronologiques de cette période qui connut d'ailleurs divers soubresauts. Le nom de Bourassa la domine et elle coïncide avec la phase la plus dense de sa carrière, soit, des débuts du siècle jusqu'après les années 1920.

7 - La crise de la "conscription" : La période de la guerre de 1914-1918 a été le moment d'une des très grandes déceptions, pour ne pas dire de plusieurs déceptions, des Canadiens français. Comme le souligne Jean-C. Bonenfant, la politique fédérale, pour la première fois, se fait sans eux et contre leurs principes. Cette politique, au surplus, les déjoue et les contrarie au moins à deux plans : par les décisions touchant les formes et le degré de participation du Canada à la guerre; par les décisions touchant la question scolaire en Ontario. Comme l'écrit François-A. Angers: "A la vérité, ce n'est pas tant la participation aux guerres de l'Angleterre et, finalement, la conscription qui sont le vrai problème. Le véritable point de cristallisation, c'est le Règlement 17, la prise de conscience par les Canadiens français, encore une fois, qu'ils ne sont pas de véritables égaux, que leurs libertés sont foulées aux pieds alors même qu'on leur demande d'aller se battre pour la liberté".

8 - Le régime Taschereau : "Dans le Québec, écrit Bonenfant, l'Etat organisa tout un système d'assistance publique; il développa les forces hydrauliques et construisit des routes et des ponts... Les idées conservatrices de grand bourgeois de M. Taschereau marquèrent pour longtemps notre vie économique. C'est l'époque où le parti libéral s'établit solidement au pouvoir à Québec pour contribuer ainsi, inconsciemment, à la disparition de l'idée de dualité des partis politiques... Il semble bien que la permanence des libéraux au pouvoir ait influencé pour longtemps notre vie politique. Elle créa un fonctionnarisme puissant dont personne à l'époque n'osait même réclamer l'indépendance et elle permit l'infiltration des amis du gouvernement dans une foule de postes stratégiques des administrations municipales et scolaires et parfois même d'organismes normalement étrangers à la politique".

9 - Le régime Duplessis : Cette période fait suite à la crise économique des années 1930, au sursaut provoqué par l'Action Libérale Nationale et est marquée, en particulier, par l'affirmation d'un autonomisme provincial irréductible.

4. Commentaires

L'histoire d'une société est, dans une large mesure, l'histoire des conceptions que cette société s'est faites d'elle-même. Il eût été étonnant que la fresque du passé d'une société telle que le Canada français ne mette pas en lumière, comme événements significatifs, au moins quelques-unes des idéologies qui ont été l'inspiration des chefs politiques ou religieux et la justification des comportements collectifs. Dans l'opinion de Pierre Charbonneau, une de ces idéologies, qu'il appelle le messianisme clérico-nationaliste, a été si puissante qu'elle a paralysé l'évolution des faits. Aussi bien, ce n'est pas chez un leader politique mais chez un homme d'Eglise qu'il faut chercher celui qui a eu le plus d'influence politique sur notre société:

> "Un théologien comme Mgr Paquet, écrit Charbonneau, a exercé plus d'influence sur notre milieu que la plupart des premiers ministres qui se sont succédé à Québec. Dans une société théocratique, les rênes du pouvoir ne sont pas entre les mains de vedettes politiques".

A cette perspective idéologique, s'ajoutent, dans les tableaux qui ont été présentés, deux autres perspectives qui s'entremêlent et se combinent: l'une que l'on peut appeler proprement politique ou constitutionnaliste, l'autre qui est économique et sociale.

De l'ensemble de ces tableaux, il ressort que l'histoire politique du Canada français est essentiellement l'histoire de la confrontation des Canadiens d'expression française avec les "étrangers" qui, en 1760, sont devenus leurs dominateurs par la conquête. Cette symbiose forcée a entraîné une lutte initiale, laquelle s'est poursuivie en une dialectique faite d'oppositions violentes, de compromis, de rapprochements, de dissociations et de nouvelles oppositions. A partir de 1867, cette dialectique a acquis un caractère structural plus précis à cause du cadre nouveau de la Confédération canadienne. Dorénavant, la lutte des Canadiens français contre les dominateurs anglophones devient plus contenue mais aussi plus équivoque, du fait qu'elle prend la forme juridique et symbolique d'un combat entre le gouvernement central de l'Etat fédéral et le gouvernement "français" de la province de Québec. Cette duonomie se concrétise dans le temps en deux phases caractéristiques de l'histoire politique canadienne-française

depuis la Confédération: une première phase, de 1867 à 1917, durant laquelle la vie politique des Canadiens français est centrée sur Ottawa: une seconde phase, de 1917 à nos jours, durant laquelle cette vie politique est centrée sur Québec.

Plus exactement, il faut voir la vie politique canadienne-française, ainsi que nous y incite Jean-C. Bonenfant, comme tendue entre deux pôles, entre deux principes antithétiques: le principe de participation et le principe d'autonomie. Voici en quoi ces deux principes ont été déterminants:

> "Il semble, écrit Bonenfant, qu'une explication importante de la vie politique du Canada soit le jeu du principe d'autonomie pour autant que se réalisait mal dans le fédéralisme canadien le principe de participation. La population de chaque province participe d'abord au fédéralisme au niveau fédéral. Pour employer le langage du professeur Georges Scelle, elle collabore à "un ordre juridique superposé à ceux des collectivités pré-existantes pour répondre à ses phénomènes de solidarité communs". * Cependant, avec les années, cette participation n'a pas toujours été facile ni satisfaisante. En vertu d'un phénomène qui se produit souvent dans les états fédératifs, la population d'une province s'est souvent repliée sur elle-même pour utiliser ce que les auteurs appellent "le principe d'autonomie" qui permet d'atténuer les difficultés que suscite l'application du principe de participation. Dans le Québec surtout où la culture française et la religion s'ajoutent à la géographie et à l'histoire pour créer un particularisme, on a éprouvé, par suite des difficultés de réaliser pleinement le fédéralisme au niveau fédéral, le besoin de chercher chez soi la plus forte expression du pouvoir".

Ces réflexions débordent déjà sur les attitudes politiques des Canadiens français. Celles-ci sont l'objet de la seconde question de notre enquête.

---

* Georges SCELLE, Manuel élémentaire de droit international, 1943, 194.

II

MENTALITE ET IDEOLOGIE POLITIQUES

La seconde question avait pour but de déceler des traits dominants des conduites et des attitudes politiques des Canadiens français et, par delà ces phénomènes particuliers, certains caractères plus généraux, soit de la mentalité, soit de la structure de la société canadienne-française. Elle se lisait comme suit:

> "QUE PENSEZ-VOUS DU JUGEMENT: EN POLITIQUE, LES CANADIENS FRANCAIS N'ONT PAS D'IDEES, ILS N'ONT QUE DES SENTIMENTS? A QUELS FACTEURS IMPORTANTS DE LA VIE COLLECTIVE RATTACHEZ-VOUS LES COMPORTEMENTS POLITIQUES DES CANADIENS FRANCAIS?"

La deuxième partie de la question était formulée en termes délibérément vagues. Nous étions, en effet, curieux de savoir si l'on reliait les phénomènes politiques à "autre chose" dans la société et en quoi consistait cet "autre chose". Par "facteurs", nos informateurs pouvaient entendre soit, d'une part, des valeurs traditionnelles, des idéologies, des attitudes collectives; soit, d'autre part, des faits de caractère institutionnel: structures sociales, modes de répartition de l'autorité, organisation des partis, régime électoral, etc. On laissait ainsi à chacun, selon son jugement, la responsabilité d'identifier les éléments sociaux significatifs auxquels se rattachent les phénomènes politiques, ainsi que l'ordre de priorité entre ces éléments.

1. Laurier avait-il raison?

Dix informateurs ont répondu à cette question, dont trois de façon partielle ou épisodique. La première partie de la question citait un mot

historique. Quelques-uns ont tenu à rappeler les circonstances dans lesquelles ce mot a été prononcé;

> "Il est peut-être bon, écrit Jean-C. Bonenfant, de rappeler d'abord en quelles circonstances ce jugement a été formulé la première fois. C'était à l'époque de la guerre du Transvaal. Le jeune Henri Bourassa s'opposait à notre participation à cette guerre en invoquant l'opinion de la province de Québec. Le premier ministre Wilfrid Laurier lui aurait alors répondu: "Mon cher Henri, la province de Québec n'a pas d'opinion: elle n'a que des sentiments".

A propos de cette opinion, les correspondants se rangent en trois catégories. Il y a d'abord ceux qui estiment ce jugement tout à fait injuste ou sans signification;

> "Cette boutade de Laurier, écrit encore Bonenfant, était injuste et ne correspondait pas à la réalité. En effet, les Canadiens anglais qui, à cette époque poussaient Laurier à participer à une guerre impéraliste manifestaient des "sentiments" autant que les Canadiens français qui s'y opposaient. En réalité, les Canadiens d'origine anglaise aussi bien que ceux d'origine française ont obéi dans notre histoire à des sentiments plutôt qu'à des opinions..."

> "C'est évidemment une boutade, écrit Pierre Charbonneau, qui vaut ce que valent tous les mots d'esprits: à peu près rien. Nous pourrions renverser la phrase et affirmer qu'"en politique, les Canadiens n'ont pas de sentiments, ils n'ont que des idées", et ce serait aussi valable. A vrai dire, si nous voulions jouer sur les mots, il me paraîtrait plutôt que les Canadiens français, selon les circonstances, ne font montre ni d'idées ni de sentiments ou possèdent et les uns et les autres trop en abondance ou, plus simplement, ne savent pas faire l'équilibre entre les deux. ... En d'autres termes, la politique au Québec est une notion trop confuse et donne lieu à trop d'équivoques de la part des Canadiens français pour que le comportement de ces derniers puisse être cerné en une phrase aussi lapidaire. Au surplus, si ce jugement correspondait à la réalité, il resterait toujours à prouver que les sentiments doivent être exclus de la politique sous prétexte qu'ils nuisent à sa pleine expression".

> "Il est faux et injuste, proclame Michel Brunet, de croire que les Canadiens français, en politique, se comporteraient différemment des autres collectivités. Celles-ci auraient-elles beaucoup plus d'idées que les Canadiens français? Je crois que mes compatriotes sont des hommes comme les autres.

> Quelques idées-force, dont la principale est la volonté d'affirmer leur existence comme groupe distinct, ont guidé leur action collective. On peut discuter de la qualité de ces idées mais on ne peut nier leur réalité..."

Deux ou trois correspondants sont, au contraire, enclins à reconnaître que la remarque de Laurier "contient malheureusement trop de vérité" comme le dit François-Albert Angers. C'est, par exemple, l'opinion du R. P. Arès, s. j. qui écrit:

> "... Je pense pour ma part qu'en politique, le peuple canadien-français sera toujours un peuple sentimental, c'est-à-dire qui déterminera sa conduite plus sous l'impulsion des sentiments que par l'attraction des idées, ce qui ne veut pas dire qu'en politique les Canadiens français n'ont pas d'idées, mais que les sentiments ont la part prépondérante chez eux. Et cependant, des intellectuels et des politiciens réussiront encore à imposer leurs idées; par exemple, la Confédération canadienne est une oeuvre de raison, une oeuvre d'intellectuels et de politiciens; elle n'est pas le fruit du sentiment populaire canadien-français; pourtant elle existe depuis près de 100 ans".

Une troisième catégorie de commentateurs trouvent cette proposition ambiguë et, tout en refusant de l'endosser, ne la rejettent pas sans bénéfice d'explication. Ainsi, Pierre Laporte qui écrit:

> "Le jugement porté par Wilfrid Laurier ne saurait être accepté au pied de la lettre. Il a l'allure d'une "phrase historique" autant que d'un jugement porté sur des faits... nos compatriotes se sont passionnés pour des idées. Ont-ils toujours saisi toute la portée et toutes les conséquences des remous dans lesquels ils étaient pris? Les sociologues pourraient plus aisément répondre à cette question mais il est clair qu'à ce point de vue, nous ne sommes ni mieux ni plus mal partagés que les autres peuples".

Ou encore, Léon Dion:

> "Comme beaucoup de mots célèbres touchant la vie publique et prononcés par des hommes publics, le jugement de Laurier est ambigu. Il faudrait d'abord savoir ce qu'est une "idée" et un "sentiment" en politique.

> Les études psychologiques des comportements politiques faites par rapport à d'autres milieux montrent combien dans les opinions publiques "idées" et "sentiments" se trouvent inextricablement mêlés".

2. Conception canadienne-française de la politique et de l'Etat

La citation de Laurier était un aiguillon destiné à provoquer une réflexion sur le tempérament politique canadien-français. Le même informateur, Pierre Charbonneau, pour qui toute l'histoire politique canadienne-française a été dominée et ré-interprétée par l'idéologie qu'il appelle clérico-nationaliste, aborde cette question par le haut : on ne peut comprendre les motivations et les comportements politiques des Canadiens français que si l'on part "de l'idée qu'ils se font de la politique et du rôle qu'elle joue dans leur vie collective et individuelle"; que si l'on établit ce que signifie pour eux "la concrétisation même de la politique, à savoir l'Etat". Les conduites des individus et des groupes dans la vie politique n'ont de sens que si on les rapporte à une idéologie qui les inspire et qui les justifie :

> "Or, répond Charbonneau, selon la thèse clérico-nationaliste, la politique, c'est-à-dire la science du gouvernement des hommes, et l'Etat, c'est-à-dire l'instrument à travers lequel elle s'exprime, se réduisent à peu de choses et occupent un rang inférieur dans la hiérarchie des valeurs. L'Etat, pour le théoricien clérico-nationaliste, c'est un mal nécessaire, c'est un accessoire inerte et sans âme qu'on supporte à contre-coeur parce qu'il régularise la vie en société. Il vaut mieux exercer une certaine méfiance à son égard et n'accepter qu'avec beaucoup d'hésitations toute initiative qu'il ose prendre".

Une telle idéologie reflète un divorce entre les conduites effectives et les institutions politiques qui a déjà été signalé par des observateurs de notre vie politique [1]. L'Etat dans notre société est conçu comme lointain

---

[1] Jean-C. FALARDEAU, Réponse à l'enquête "Où va le Canada français?", Le Devoir, 19 mai 1959.

et étranger. Il est au-dessus et au delà de la responsabilité du citoyen. Celui-ci en est aliéné. Le gouvernement n'est pas son gouvernement. Il est une entité abstraite et hostile. Il n'entre pas dans la sphère des activités dans lesquelles les individus sont directement engagés. Ceux-ci tenteront d'agir sur lui de façon magique, par des intermédiaires qui seront aussi des intercesseurs dont ils ambitionneront d'obtenir, par compensation, autant de bienfaits personnels que possible.

> "Pour l'immense majorité des Canadiens français, ajoute Charbonneau, l'Etat, c'est quelque chose de plus prosaïque; c'est, à un extrême, le dispensateur de largesses, le constructeur de bouts de route ou, à l'autre, le détrousseur des honnêtes gens, un monstre sans tête et sans coeur. Dans ce contexte vidé de toute préoccupation morale, la politique devient un jeu, une passion à satisfaire, un amusement populaire quand elle n'est pas pour les profiteurs un petit racket payant. On fait de la politique au Québec comme on joue aux courses. C'est un divertissement anodin qui ne porte pas à conséquences. L'achat des votes en temps d'élections, les manoeuvres frauduleuses pour "faire passer son homme", le tripatouillage des listes d'électeurs, les appels aux passions et aux préjugés et les accusations mensongères ne posent pas de problèmes de conscience".

En fait, les postulats ou les principes de la démocratie parlementaire britannique, de la démocratie en tant que philosophie de la vie en général et en tant que philosophie en particulier, n'ont jamais fait partie intégrante de l'idéologie politique dominante des Canadiens français. Pierre-E. Trudeau, entre autres, a récemment exposé avec précision les circonstances historiques qui expliquent cette non-acceptation [2]. Les chefs politiques canadiens-français, depuis les premiers temps d'après la conquête jusqu'à la Confédération, ont utilisé les rouages et les techniques du parlementarisme comme moyen de défendre et de faire reconnaître le statut du peuple canadien-français, ses droits politiques, les exigences de sa survivance culturelle. La démocratie comme telle était l'idéologie du vainqueur et du dominateur, donc, a priori, suspecte. Comme, au surplus, elle a été utilisée par le dominateur au détriment des Canadiens français (c'est la thèse de Trudeau), elle est vite

---

[2] Pierre-E. TRUDEAU, "Some Obstacles to Democracy in Quebec", La dualité canadienne (Wade, Falardeau, édit.), Presses Universitaires Laval, University of Toronto Press, 1960, 241-259.

apparue comme doublement réprouvable. Pierre Charbonneau souligne le même phénomène en y ajoutant un reproche, "car, prétend-il, les Canadiens français, tout au moins leurs chefs, auraient dû chercher à comprendre le sens profond de la philosophie démocratique britannique";

> "Ils ne se sont jamais arrêtés, ajoute Charbonneau, à comprendre en profondeur les institutions politiques qui les gouvernent et qui moulent leur destin collectif. La démocratie parlementaire de type britannique est restée au stade de la conceptualisation; c'est un système qu'on admire et dont on dit beaucoup de bien dans les cérémonies officielles mais dont on se fiche dans la pratique. Les Canadiens français ont utilisé à leurs fins propres et souvent mesquines les libertés et les droits inhérents au parlementarisme anglais, sans se préoccuper d'accepter toutes ses implications, d'en respecter les règles et de développer chez eux une conscience vraiment démocratique. Ils n'ont jamais essayé d'aller à ses sources, de saisir son évolution et de cerner ses lignes de force. On peut compter sur les doigts les hommes politiques et les chercheurs québecois qui ont lu et pénétré un Hobbes, un Locke, un Hume, un Burke, un Mill, bref tous ces philosophes et publicistes anglais sans lesquels il est impossible de comprendre le pragmatisme politique et l'empirisme philosophique de la Grande-Bretagne et, partant, les institutions qui en émanent et qui en sont l'expression concrète. Si les Canadiens français n'ont pas d'idées politiques valables, ne serait-ce pas parce qu'ils n'ont pas été les chercher là où ils les auraient trouvées, c'est-à-dire dans l'histoire de la Grande-Bretagne dont la défaite de 1759, qu'on le veuille ou non, nous a rendus solidaires et tributaires ? Et, en cours de route, ils auraient été plus en mesure, en passant par cette école de l'expérience, d'entreprendre un dialogue avec leurs compatriotes de langue anglaise".

Par contre, note enfin Charbonneau, l'activité politique a été pour les Canadiens français une activité compensatrice à leur non-activité ou à leur frustration dans la vie économique, une sorte de jeu de suppléance, un exutoire et, en définitive, l'illusion d'une "revanche";

> "Dans une province dont les ressorts profonds lui échappent, où sa pensée est modelée, contenue, filtrée par un clergé omniprésent et où sa bourse dépend d'étrangers à sa race, la politique (ou ce qui en reste) représente le seul bien qui lui appartienne en propre. Elle lui sert donc d'exutoire à ses colères secrètes contre l'occupant; elle lui permet à peu de frais de se défouler et de se défrustrer. Il y déverse sans discernement tout ce qui lui passe par la tête et essaie, par cette démarche, de suppléer à sa pauvreté intellectuelle et morale".

Le texte de Charbonneau méritait, croyons-nous, d'être abondamment cité car la conception politique qu'il dit avoir été dominante permet de relier les uns aux autres des traits marquants de la mentalité politique canadienne-française. On peut trouver qu'il ne reconstitue pas cette idéologie dans sa totalité; on peut discuter l'étiquette qu'il lui applique; on peut contester en tout ou en partie l'origine qu'il lui attribue. Il est cependant nécessaire de la retenir, au moins provisoirement, comme hypothèse générale d'interprétation. On le constatera dans l'énumération des observations et des jugements sur la mentalité politique canadienne-française qui vont suivre. Plusieurs de ces observations s'éclairent à la lumière du schéma proposé par Charbonneau. D'autres viennent l'étayer, l'expliquer ou le compléter. Dans tous les cas, elles acquièrent, grâce à lui, une dimension ou un sens nouveaux.

3. Mentalité politique

La plupart des commentaires laissent entendre que la "conscience politique" des Canadiens français a véhiculé un curieux pêle-mêle de "sentiments" et d'"idées". Le phénomène le plus fréquent a été celui-ci: l'expression des attitudes politiques s'est maintenue au niveau de la rhétorique; les professions d'idées ont été purement verbales sans parvenir à se concrétiser, au plan de l'action, en des comportements en accord avec ces principes. Ceci fut particulièrement vrai, d'après François-Albert Angers, dans le cas du "sentiment nationaliste";

> "Les Canadiens français, écrit Angers, ont eu l'instinct de leur survivance. Quand celle-ci a été suffisamment mise en danger pour que les chefs aient pu capitaliser sur cet instinct en faisant du sentiment, ils ont généralement été entendus et suivis. Quand ils ont voulu au contraire bâtir sur cette base sentimentale une politique cohérente et rationnelle qui permettrait de construire, après avoir réussi à défendre plus ou moins victorieusement l'essentiel, ils n'ont été ni entendus ni suivis. D'où la situation paradoxale de partis politiques qui, dans le Québec, n'ont jamais pu réussir sans payer leur tribut verbal aux idées nationalistes, mais qui ont pu tenir le pouvoir sans jamais jusqu'ici donner à la Province une vraie politique canadienne-française, alors qu'étaient systématiquement éliminés les nouveaux partis qui croyaient conquérir la faveur populaire en offrant des programmes idéologiquement conformes aux sentiments de base".

D'où la nécessité, pour les chefs politiques, d'axer leur rhétorique sur ces puissants sentiments latents, mais non la nécessité de prolonger cette rhétorique par une politique correspondante. La population ne prêtait guère attention à la politique en tant qu'activité continue. Plusieurs autres informateurs soulignent, comme Charbonneau, l'"éloignement" des Canadiens français de la politique. Cet éloignement a entraîné, comme conséquence fatale, une entière soumission aux chefs politiques;

> "Que nous ayons fait preuve de sentimentalité en politique, écrit Pierre Laporte, on ne saurait le nier. Est-ce dû au fait que notre politique s'est principalement élaborée à Ottawa, où les nôtres se sentaient étrangers, ce qui les poussait à se fier presque religieusement aux chefs qu'ils se donnaient? Je songe à Cartier et à Laurier, par exemple".

Cette passivité est associée à une conception égoïste de l'homme politique et des fonctions qu'en attend l'électeur. Le Canadien français a vu dans son député et dans son parti les dispensateurs de services personnels auxquels il croyait avoir droit en retour de sa fidélité électorale;

> "Les partis puissants, note Jean-C. Bonenfant, ont pu pendant longtemps pratiquer auprès d'un électorat restreint un marchandage basé sur l'honnêteté foncière de gens qui se croyaient obligés de payer de leurs votes les services obtenus des hommes politiques au pouvoir".

4. Mentalité collective

Cette passivité politique semble avoir été la manifestation d'un trait plus général de la mentalité canadienne-française: la crainte du changement, le conservatisme. On parle de cet esprit conservateur en des termes qui se rapprochent de ce qu'a déjà écrit Marcel Rioux du "déterminisme" et du "fatalisme" inhérents au tempérament canadien. Rioux qui tentait, comme le fait Charbonneau, de cerner les éléments d'une "vision du monde" canadienne-française, notait

"une tendance de notre culture intellectuelle traditionnelle que j'appellerais déterministe et une orientation culturelle que j'appellerais fataliste. Les deux phénomènes agissent l'un sur l'autre et se renforcent mutuellement. Au centre de cette attitude déterministe et fataliste, on trouve l'idée que des principes et des forces immuables règlent la marche des événements et que les individus ne peuvent en changer le cours; tout au plus, peuvent-ils essayer de maintenir une espèce de statu quo".

Et encore,

"... le Canadien français conçoit la nature, le milieu humain et l'individu comme des phénomènes qui font partie d'un univers statique. Dans ce monde fermé, chacun accepte la place qui lui est impartie et les événements avec résignation et fatalisme... Dans un tel système, le changement s'explique surtout et se justifie par la chance, le merveilleux et le miracle; l'action de l'homme sur la nature et son milieu est très restreinte et ne dépasse pas certaines limites fixées par la tradition. Dans ce milieu, il ne s'agit pas tant d'agir sur le milieu que d'essayer de prévoir comment les événements se dérouleront. On envisage la politique un peu comme la température: les prévisions électorales forment le gros des activités politiques du grand nombre" [3].

5. La société globale

A quoi tiennent ce fatalisme et ce pragmatisme? A quoi tient la "crainte de la guerre" que mentionne Bonenfant? A quoi tiennent toutes "les frustations et les anxiétés" dont parle Léon Dion? Sont-elles seulement les expressions d'une mentalité paysanne ou ne sont-elles pas tout autant sinon davantage la résultante du repliement et de l'isolement consécutifs à la conquête anglaise? C'est encore de là, d'après François-A. Angers, qu'il faut partir pour tout expliquer;

---

[3] Marcel RIOUX, "La démocratie et la culture canadienne-française", Cité Libre, nouvelle série, XIe année, no 28, juin-juillet 1960, 3-4, 13.

> "Le facteur important qui, à mon sens, conditionne toutes ces attitudes, c'est la conquête, l'obligation où le Canada français a été tout d'abord de l'accepter sans espoir de retour, et l'attitude de soumission respectueuse qu'il a adoptée à l'égard du vainqueur d'abord et de la majorité ensuite dans une sorte de fatalisme paysan devant un phénomène de la nature. C'est par sursauts d'indignation, de dignité fondamentale, contre des injustices trop flagrantes, que le Canadien français a été amené progressivement à construire son nationalisme et à trouver le courage de l'affirmer... Jusqu'ici en effet, la masse des nôtres a été avant tout conditionnée, d'abord par le motto: "que voulez-vous faire, nous appartenons à l'Angleterre"; puis par le faux axiome de l'impossibilité de faire triompher nos points de vue, même pour nous-mêmes, dans Québec, parce que nous sommes la minorité au Canada ou sur un continent entièrement anglophone. Bref, la domination de notre esprit par le complexe d'infériorité du vaincu sans espoir".

La conquête a fait des Canadiens français une minorité, et c'est là, d'après Léon Dion, une autre donnée fondamentale de la société canadienne-française;

> "... parce qu'ils constituent une minorité sur le plan canadien et que pour l'ensemble ils ne détiennent pas les situations politiques générales, les Canadiens français me paraissent plus enclins que d'autres groupes à faire dépendre leurs opinions de réflexes affectifs fondés sur des frustrations et des anxiétés qui reposent justement sur l'impression qu'ils ont de constituer une minorité dans l'ensemble du pays".

Mais cet événement, la conquête, et cette situation, un statut minoritaire, n'épuisent pas les facteurs explicatifs. Certaines des "valeurs" dominantes de la culture canadienne-française datent de l'Ancien Régime. L'une des plus importantes de ces persistances, affirme Charbonneau, est que

> "... nous avons conservé les schèmes politiques de l'Ancien Régime; nos institutions qui sont constitutionnellement d'inspiration et de formulation anglaises sont imprégnées d'autoritarisme".

Cet élément de l'ethos canadien-français transparaît dans les attitudes à tous les niveaux de la vie sociale. Il est une norme par rapport à laquelle s'ordonnent plusieurs de nos structures sociales;

> "... Nos méthodes d'enseignement ont consacré et perpétué cette orientation, continue Charbonneau. Quant à l'enseignement lui-même, le clergé en a fait son domaine exclusif; il l'a dirigé dans le sens de ses préoccupations, lesquelles sont uniquement apologiques et très peu tournées vers l'instruction pure et simple..."

C'est par ce "climat théocratique" que s'expliqueraient largement le refus pratique de la démocratie et l'apathie politique en général:

> "Ce climat théocratique d'une part, écrit encore Charbonneau, ajouté à notre refus pratique de la démocratie anglaise, n'était pas de nature à créer chez nos gens une intelligence vive du problème politique et à susciter un foisonnement d'idées sociales et politiques... Dans cette société théocratique, monolithique et solitaire qui a été la nôtre, il n'est pas étonnant que la politique se soit vidée de toute substance et que la démocratie, bien qu'inscrite dans les institutions, n'ait pas eu de résonances dans les coeurs. Le parlementarisme anglais, les conceptions démocratiques de la Grande-Bretagne supposent à la base une forte dose de pragmatisme et d'empirisme qui répugnent peut-être à notre tempérament français, mais que nous n'avons pas le choix de rejeter. La simple compréhension de cette nécessité et de ce fait aurait transformé du tout au tout notre comportement politique et lui aurait enlevé du même coup son caractère hypocrite et ses relents de marchandage que nous déguisons sous de grands principes..."

Conclusion

L'ensemble de ces commentaires laisse dans l'ombre plusieurs aspects importants de notre mentalité politique. Nous pourrions reprendre à notre compte une remarque récente d'André Laurendeau: "Il nous manque une histoire des idées, et notamment des idées politiques" [4]. Bien que

---

[4] André LAURENDEAU, "Blocs-Notes", Le Devoir, jeudi, 21 janvier 1961.

la question que nous posions n'y incitât pas directement, on eût aimé que l'enquête apportât, par exemple, quelque lumière nouvelle sur les cheminements de l'idéologie multiforme que fut le nationalisme canadien-français. Ou encore, qu'elle apportât quelque précision sur le contenu réel des diverses philosophies politiques — libéralisme, conservatisme, ultramontanisme, anticléricalisme — qui, durant la deuxième moitié de notre XIXe siècle, opposèrent les chefs politiques qui en furent les porte-parole et, à travers eux, déterminèrent les lignes de démarcation entre les camps de partisans électoraux. A ce sujet, notre collègue le professeur Frank H. Underhill pose des questions auxquelles nous voudrions bien pouvoir répondre:

> "It seems to me, écrit-il, that it would be useful for a political sociologist to make a study of what liberalism has meant in Quebec federal politics since 1867. Quebec seems to have been more affected by European movements of thought than the rest of Canada in the 19th century. I should like more enlightenment as to what social groups and geographical areas provided the support for liberalism in the province, and also the support for anti-liberal French nationalism. Anti-clericalism seems to have been as strong with Chapleau as with Laurier. Who then were the Liberals?..."

Quelle a été, en effet, la relation entre ces pôles de la pensée politique québécoise? Est-il exact de prétendre, comme le répète Pierre Charbonneau, que c'est une idéologie d'inspiration ecclésiastique qui, en définitive, s'est politiquement imposée au Canada français? Si oui, quelles ont été les circonstances grâce auxquelles cette domination a pu s'accomplir contre d'autres courants idéologiques qui avaient pourtant rassemblé au Canada français des adeptes nombreux et souvent agressifs?

Si nous ne pouvons encore répondre à ces questions, nous voyons mieux dans quelle direction il faut poursuivre l'investigation. La mentalité politique, en effet, ne peut être étudiée in vacuo. Elle est une des formes d'expression de la mentalité collective générale, et celle-ci dérive dans une large mesure des situations historiques et des événements qu'a vécus la société. D'autre part, la mentalité politique est polarisée par des idéologies qui elles-mêmes se rattachent à une philosophie de la vie, à une vision du monde, à un ethos. Une saisie de la vie politique doit pénétrer jusqu'à chacun de ces paliers de la société globale et reconnaître le jeu et le contre-jeu des uns sur les autres.

III

NOTRE STRUCTURE POLITIQUE ET LES TIERS PARTIS

Après la mentalité et les idéologies politiques, nous avons tenté de cerner la structure des partis politiques. Le régime canadien et québécois du bipartisme n'est pas éternel; il a déjà subi des assauts et il en subira vraisemblablement encore davantage. A tout le moins, un ou des partis nouveaux peuvent se substituer à l'un ou l'autre des deux grands partis familiers, le parti libéral et le parti conservateur. Le paysage politique du Québec, depuis quelques années, est très mouvant. Dès que l'on s'interroge sur certaines vagues de fond qui ont commencé de le transformer, quelques questions précises viennent à l'esprit: quelle a été l'importance relative des tiers partis dans la vie politique provinciale? quel a été leur degré de popularité effective? faut-il attribuer l'échec pratique de la plupart des tiers partis aux différences trop marquées entre leurs programmes et les préoccupations routinières de la population ou cet échec est-il, plus prosaïquement, une conséquence de la carte électorale et du type de scrutin qui prévaut dans le Québec et dans le reste du Canada? Nous avons abordé ces questions par un sondage direct sur les tiers partis et, en particulier, sur le plus récent de ceux-ci au Canada et dans le Québec, le Nouveau Parti Démocratique. Notre troisième question demandait:

> "CROYEZ-VOUS A LA POSSIBILITE D'UNE IMPLANTATION REELLE DU "NOUVEAU PARTI" DANS LA PROVINCE DE QUEBEC ? QUELLE IMPORTANCE ATTRIBUEZ-VOUS A D'AUTRES MOUVEMENTS POLITIQUES QUI SE SONT MANIFESTES EPISODIQUEMENT DANS LA PROVINCE ?"

1. Le régime des partis canadiens et québécois

Le régime des partis au Canada, depuis les débuts de l'histoire politique du pays, a été d'une remarquable stabilité. De même que les institutions et les mécanismes de notre vie politique reproduisent strictement les modèles britanniques, ainsi l'organisation et l'activité des partis politiques, leurs fonctions, leurs relations avec le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, ont-elles été les fidèles contreparties du bipartisme britannique.

Deux grands partis fédéraux ont dominé la vie canadienne: le parti conservateur et le parti libéral. L'un et l'autre ont assumé successivement, pour des périodes plus ou moins longues selon la faveur de l'électorat, la responsabilité du gouvernement.

Contrairement à ce qu'avait prévu Lord Durham, à aucun moment de l'histoire canadienne depuis 1840 les Canadiens ne se sont groupés dans ces partis d'après leur allégeance ethnique. Il s'est trouvé, dès les débuts, des Canadiens français dans l'un et l'autre des deux partis conservateur et libéral [5]. Quant aux tiers partis, ils furent peu nombreux. Ils ont été épisodiques ou de caractère régional, tels le Parti Progressiste de 1921 à 1925 ou le Crédit Social. Au mieux, ils ont pu, tel le parti CCF à certains moments de 1932 à 1958, faire élire suffisamment de députés à la Chambre des Communes pour partager temporairement avec un des grands partis le rôle de parti d'opposition.

La vie politique du Québec, comme celle des autres provinces, est liée au régime des partis qui domine l'ensemble du pays. La structure provinciale des partis reproduit la structure fédérale. Pour être plus précis, il faut distinguer ici deux niveaux. En premier lieu, il y a des sections provinciales québécoises de l'un et de l'autre des deux grands partis fédéraux, dont nous venons de parler. En second lieu, il existe des partis exclusivement provinciaux dont la raison d'être est de faire élire des députés à la Législature de Québec avec l'ambition d'y être majoritaire et d'y exercer le pouvoir gouvernemental. Le système des partis provinciaux

---

[5] Voir Mason WADE, The French Canadians, 1760-1945, Toronto, The Macmillan Company of Canada, 1955, ch. V, 231.

québécois a été un bipartisme tout à fait identique à celui qui a prévalu à Ottawa: il y a eu le parti Libéral provincial et le parti Conservateur provincial (quelle qu'ait été l'étiquette appliquée à certains moments à celui-ci). L'on sait aussi combien intimement, en général, chacun d'eux a été associé à son homonyme fédéral.

Si donc on parle de "tiers parti" dans le Québec, il peut s'agit de l'une ou l'autre de deux choses, ou même de quatre choses. Ou bien, en premier lieu, on parle de la section provinciale d'un tiers parti fédéral qui existe à l'échelle de l'ensemble du pays, tels le Crédit Social ou la CCF. Ou bien, en second lieu, on évoque un tiers parti qui n'existe qu'à l'intérieur des frontières du Québec et qui limite son intérêt et son action à la politique provinciale. Tel fut le cas,pour un temps, de l'embryon de parti que fut l'Action libérale nationale. Tel fut aussi le cas du Bloc populaire. Mais celui-ci a peut-être constitué, à lui seul, une troisième variété de tiers parti, étant donné qu'après sa naissance provoquée dans le Québec en vue d'objectifs spécifiquement canadiens-français, il a très tôt ambitionné d'évoluer au plan fédéral et de faire élire pour Ottawa des députés venant du Québec. Il y aurait enfin lieu de s'interroger sur une quatrième modalité de tiers parti québécois et de se demander, par exemple, si une section provinciale d'un tiers parti fédéral qui en vient à acquérir dans le Québec des caractéristiques propres ne constitue pas, à toutes fins pratiques, une sorte de tiers parti provincial distinctif, comparable à la seconde catégorie que nous venons de mentionner. Tel semble bien avoir été le cas du Crédit Social québécois. Tel semble aussi avoir été le cas, sous plusieurs rapports, de l'aile québécoise du parti CCF qui a tenu à s'appeler le Parti social démocratique.

2. Le Nouveau Parti Démocratique au Canada et dans le Québec

L'histoire du parti socialiste canadien, bien que toute récente, est une aventure fertile en expériences.

En août 1961, à Ottawa, un vaste congrès pan-canadien donnait officiellement naissance à un Nouveau Parti Démocratique. Celui-ci, de plus

d'une façon, était une continuation et un élargissement du parti CCF qui existait au Canada depuis 1932. A cette époque-là, aux congrès de Calgary en 1932 et de Régina en 1933, on avait voulu créer "un instrument politique populaire qui permettrait de s'atteler résolument à la tâche de conquérir, pour tous les Canadiens, la sécurité et la justice, la liberté et la dignité" [6]. Les fondateurs de la CCF croyaient "que le Canada avait besoin d'un mouvement qui permettrait les nécessaires transformations sociales" que n'avaient pu réaliser les vieux partis [7]. Les mobiles qui, à trente années de distance, animaient les instigateurs du Nouveau Parti Démocratique étaient tout à fait identiques [8]. Depuis 1932, cependant, "au moins deux facteurs nouveaux avaient modifié les perspectives. D'une part, l'expérience dont un quart de siècle avait enrichi la CCF... D'autre part, la détermination du mouvement ouvrier à jouer un rôle politique actif dans la vie du pays" [9]. Ce dernier facteur est capital. Depuis la fusion, en 1956, des deux grandes centrales syndicales canadiennes (CCT et CMTC) en un unique Congrès du Travail du Canada, le mouvement ouvrier canadien sentait que le temps était venu d'opter franchement pour l'action politique, soit en apportant un soutien massif à la CCF, soit en se consacrant à la formation d'un nouveau parti [10]. Un revers spectaculaire du parti CCF à l'élection fédérale de mars 1958 fit incliner la décision dans cette dernière direction. Le second congrès national du Congrès du Travail du Canada à Winnipeg, quelques semaines plus tard (avril 1958), proposait la fondation d'un "regroupement radical des forces politiques par le rassemblement d'un large mouvement populaire" [11]. Ce fut le Nouveau Parti Démocratique.

Pour juger de l'avenir de ce nouveau parti dans le Québec, il est nécessaire de rappeler les avatars qu'y ont successivement subis la CCF et son frère jumeau le PSD. La philosophie pragmatique et l'expérience britannique d'où dérivait le parti CCF canadien étaient étrangères à la mentalité et aux habitudes politiques canadiennes-françaises. Dans le Québec, les mouvements de protestation engendrés par les désillusions des années 30 s'exprimèrent principalement dans les manifestes de l'Action libérale nationale. Au surplus, bien que le parti socialiste canadien fût aussi éloigné que possible de toute position doctrinale, il demeura suspect aux yeux de l'Eglise

---

[6] Stanley KNOWLES, Le Nouveau Parti, Montréal, Les Editions du Jour, 1961, 45.
[7] Ibid., 51.
[8] Ibid., 45.
[9] Ibid., 51.
[10] Ibid., 35.
[11] Ibid., 36.

québécoise et plus ou moins frappé de l'équivalent d'un interdit qui ne fut levé que vers 1943. Enfin, les dirigeants canadiens anglophones du parti, pour des raisons qui vont de l'optimisme naïf à l'irresponsabilité, n'eurent aucun souci de formuler leur programme réformiste d'une façon qui fût immédiatement intelligible à la collectivité canadienne-française et qui le rendît attrayant comme instrument d'action politique au niveau provincial. "Tout le monde admet aujourd'hui, écrivait tout récemment Jean-Marc Léger, que l'échec persistant du défunt parti CCF dans le Québec tenait à la fois à son attitude "centralisatrice" et au sentiment qu'avait la masse des Canadiens français de se trouver devant un parti étranger, sans racine dans leur milieu et indifférent à leurs problèmes propres" [12].

Une mise au point commença à se réaliser dans les années 50 lorsque la section québécoise de la CCF devint un mouvement relativement homogène, avec des attitudes propres, sous le nom de Parti Social Démocratique (1952). Jusque là, les rangs de la CCF québécoise n'avaient attiré que des sympathisants fervents parmi les intellectuels ou des partisans acharnés dans le milieu ouvrier. A partir de ce moment et surtout durant les dernières années du régime Duplessis, le PSD connut une vive animation à l'intérieur et à la périphérie : un plus grand nombre d'étudiants et d'intellectuels, de plus larges secteurs des syndicats ouvriers adhèrent au mouvement ou s'en rapprochent. Le Rassemblement (Mouvement d'Education et d'Action Démocratiques) favorise une prise de conscience démocratique. Il se crée des remous. On assiste à une tentative d'action concertée de toutes les forces qui s'opposent au régime de l'Union Nationale. Depuis juin 1960, l'orientation politique du Québec est remise en question.

3. Les prévisions sur le Nouveau Parti Démocratique dans le Québec

La plupart des opinions sur l'avenir du NPD dans le Québec sont circonspectes. Deux de nos sept informateurs sont carrément négatifs : le parti n'a aucune chance de succès, ni immédiatement ni dans les prochaines années. Chez les cinq autres, l'opinion va du scepticisme sérieux à l'espoir conditionnel.

---

[12] Le Devoir, Montréal, jeudi, 25 janvier 1962.

Causes des insuccès passés

Les deux informateurs qui ne prévoient pas une implantation prochaine du NPD invoquent des raisons identiques, en particulier, le mode de scrutin et la carte électorale actuelle du Québec. Jean-C. Bonenfant écrit:

> "... Tant que la carte électorale favorisera autant qu'aujourd'hui les comtés qui ne contiennent pas de grandes villes et surtout tant que subsistera le scrutin à majorité simple, je pense que l'électorat se partagera entre les deux grands partis traditionnels et que les tiers partis demeureront marginaux".

Gérard Bergeron exprime la même opinion en précisant deux autres raisons d'insuccès assuré : en premier lieu, les tierces formations politiques ne peuvent s'enraciner que dans les provinces dont la population est hétérogène, d'origine canadienne récente, sans tradition; en second lieu, le Nouveau Parti Démocratique se présente dans le Québec sans caractère de nécessité :

> "Les chances d'accrochage dans les provinces anglaises, écrit-il, n'existent que dans la mesure où des tierces formations comme les Fermiers Unis, la CCF ou le Crédit Social ont pu prendre leur place au soleil grâce à certaines conditions favorables : tissu humain principalement constitué d'immigrants de fraîche date sans traditions politiques accusées, crises économiques, puissants leaders locaux, etc... D'autre part, dans notre province plus qu'ailleurs, le Nouveau Parti Démocratique se présente sans caractère de nécessité... et aussi... sans esprit d'aventure.

Plusieurs de ceux qui accordent au NPD le bénéfice d'un doute favorable ne cachent pas une grande perplexité. Leur hésitation est fondée, dans l'ensemble, sur un même facteur dérivé de notre mode de scrutin uninominal – la solidité du système bipartiste;

> "A Québec, répète François-A. Angers, jamais un troisième parti n'a pu réussir à s'intercaler entre les deux partis traditionnels, non pas seulement d'une façon durable, mais même d'une façon quelque peu valable..."

Pierre Laporte énonce la même constatation et souligne un motif particulier de l'appréhension populaire envers le NPD :

> "L'histoire des tiers partis québécois nous apprend qu'il n'est pas facile, qu'il a été impossible jusqu'ici de mettre fin à la coutume des deux partis. Le Nouveau Parti, même s'il s'en défend, est un parti ouvrier. Or il est prouvé que les membres des unions ouvrières n'obéissent pas nécessairement aux directives politiques des chefs unionistes..."

Une conclusion s'impose donc : réformer nos moeurs politiques et, en tout premier lieu, notre loi électorale. C'est ce que propose fortement Michel Brunet :

> "Les tiers partis, affirme-t-il, ont un rôle important à jouer dans une société démocratique. C'est pourquoi, nous devons réclamer une réforme immédiate de notre système électoral. Une réforme profonde de la loi électorale est un préalable nécessaire à tout renouveau politique véritable. L'Etat doit lui-même assumer une partie des dépenses électorales des candidats de bonne foi. Notre mode de représentation doit devenir moins anti-démocratique et permettre aux groupes les plus dynamiques de la population d'exercer aux élections toute l'influence qui leur revient. Le droit de vote devrait être reconnu à tous les citoyens dès qu'ils ont dix-neuf ans révolus..."

Conditions du succès futur

Même les deux informateurs pessimistes à l'égard du Nouveau Parti Démocratique n'excluent pas l'hypothèse d'une circonstance impérieuse qui pourrait inopinément donner à ce parti une "chance" imprévue : une guerre ou une crise économique, une incapacité manifeste des partis traditionnels à affronter une situation d'urgence;

> "On peut croire, écrit Bonenfant, qu'en face d'une crise économique sérieuse et devant l'incapacité des partis traditionnels à y trouver des remèdes efficaces, le Nouveau Parti Démocratique pourrait convaincre dans le Québec beaucoup plus d'adhérents qu'un parti analogue n'en a trouvés dans le passé".

L'aspect conditionnel d'un succès du NPD est aussi très fortement souligné par ceux qui expriment quelque optimisme à son sujet. Pour François-A. Angers, cette condition est double. Pour réussir, le Nouveau Parti Démocratique devra tout d'abord épouser "suffisamment" les sentiments nationalistes des Canadiens français :

> "Pour le moment, écrit-il, une chose paraît certaine : un parti qui n'épouse pas suffisamment les sentiments nationalistes des Canadiens français ne paraît avoir aucune chance de réussir, surtout un tiers parti. Les piètres résultats du parti CCF dans Québec en seraient une certaine preuve, s'il n'y avait pas au surplus le socialisme. Les dirigeants québécois du Nouveau Parti Démocratique semblent l'avoir compris, et ils viennent justement de prendre sur ce sujet une position non équivoque, digne de l'Action libérale nationale et du Bloc populaire..."

Une seconde condition de succès du NPD sera réalisée, ajoute Angers avec une pointe de cynisme, du jour où ce parti aura prouvé que le reste du pays lui fait confiance :

> "Jusqu'ici en effet, écrit-il, les Canadiens français, en raison même du complexe d'infériorité dont nous avons parlé dans la question 2, n'ont jamais semblé vouloir appuyer un parti proprement canadien-français qui serait nécessairement en minorité à Ottawa. Ils ont toujours voulu participer à la majorité. Ils ont démontré, encore récemment, la profondeur de cette tendance en ne donnant leur confiance au parti conservateur qu'une fois qu'il fût devenu évident que le reste du pays lui faisait confiance. A ce compte, on pourrait dire que les chances du Nouveau Parti Démocratique de réussir dans Québec sur le plan fédéral, à partir du moment où il lui a concédé le minimum de respect de ses points de vue et de ses sentiments, seront surtout conditionnées par les succès de ce parti dans le reste du pays. De ce point de vue, si le Nouveau Parti Démocratique du Québec allait réussir à faire admettre, par le Nouveau Parti Démocratique du reste du pays, les principes qu'il a posés dans sa récente déclaration, et qu'au surplus il semblait s'annoncer comme susceptible de popularité dans l'ensemble du Canada, il pourrait arriver que la province de Québec se tourne assez vite de son côté..."

En des termes à peine différents, deux autres informateurs insistent sur la première condition mentionnée par Angers : la nécessité pour le NPD d'adapter son programme à la mentalité et aux besoins du Canada français :

> "Si le Nouveau Parti Démocratique, écrit Léon Dion, créait une section provinciale mettant résolument à l'avant un vigoureux programme fondé sur le nationalisme économique comme il a semblé devoir le faire ces derniers temps, il serait susceptible de s'implanter sérieusement dans la Province".
>
> "Si le Nouveau Parti Démocratique, écrit de son côté Michel Brunet, réussit à s'identifier avec la collectivité, il obtiendra graduellement sa confiance. Pour y parvenir, il devra se libérer de ses doctrinaires et présenter à la population un programme conçu pour le Canada français de 1961".

Les conditions de succès du NPD sont exposées de façon encore plus détaillée par le plus optimiste de nos informateurs, Pierre Charbonneau. Charbonneau rappelle auparavant pourquoi, à son avis et en se plaçant dans la perspective historique que nous avons évoquée au chapitre précédent, la conjoncture actuelle dans le Québec est éminemment propice à une réussite du Nouveau Parti Démocratique :

> "La province, écrit-il, traverse une période de fermentation intense dont l'issue ultime, si elle apparaît évidente aux réformistes et aux laïcs, reste problématique quant aux formes dans lesquelles elle sera amenée... Le Nouveau Parti Démocratique peut jouer dans la grande bataille qui s'engage entre les forces de la tradition et les éléments réformistes un rôle capital en empêchant qu'une intolérance de gauche ne se substitue à une intolérance de droite et que la démocratie en sorte encore plus appauvrie... Or, ce qui rend intéressante l'expérience que s'apprête à tenter le Nouveau Parti Démocratique, c'est que ses animateurs au Québec sont plus ou moins solidaires de ce vaste mouvement de régénération... C'est dans cette perspective, à mon sens, que résident les chances du Nouveau Parti Démocratique. Ses instigateurs veulent un renouvellement politique, social et culturel, et ils se présentent sur la scène québécoise à un moment où cette volonté de renouvellement n'a jamais été aussi forte et aussi profonde... Le Nouveau Parti Démocratique possède cette chance inespérée de pouvoir s'installer solidement dans un terrain qui n'a jamais été occupé depuis un siècle. Le climat est propice, la volonté de changement, manifeste. Ce n'est pas la perspective de plusieurs années dans l'opposition qui devrait l'arrêter. L'histoire travaille en sa faveur. Une véritable démocratie ne demande qu'à naître au Québec..."

Mais le NPD ne pourra être l'instrument de cette rénovation qu'à une condition : être véritablement un parti nouveau :

> "La question, continue Charbonneau, n'est pas de savoir si le parti sera rentable ou non en adoptant un programme de gauche. Il s'agit de se demander uniquement si le Nouveau Parti Démocratique sera nouveau. Or, il ne peut l'être qu'en épousant le laïcisme dans la sphère politique et le socialisme — version 1961 — sur le plan économique. Il n'a pas le choix, à moins qu'il ne veuille être une copie améliorée des partis existants, ce qui serait un autre moyen de se donner la mort avant de naître officiellement et d'affronter l'électorat..."

De cette exigence fondamentale découlent d'autres conditions particulières que Charbonneau décrit comme suit :

> "Le Nouveau Parti Démocratique sera nouveau dans la mesure où il posera pour la première fois au Québec le problème de la démocratie, non pas seulement en surface, mais en profondeur, avec toutes ses conséquences. Et pour nous Canadiens français, il n'y a qu'une seule démocratie possible, celle qui est écrite dans les institutions parlementaires anglaises dont nous avons hérité...
>
> Le Nouveau Parti Démocratique sera nouveau dans la mesure où il redonnera à la politique sa vraie place dans notre société et qu'il introduira le pragmatisme et le réalisme dans l'analyse des problèmes qu'elle soulève... Qu'il dénonce, sans passions comme sans préjugés, le hiératisme des institutions et le "paquettisme" des cerveaux et qu'il aborde, avant qu'il ne soit trop tard, le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat..."

* * *

En définitive, les observations de nos informateurs convergent vers trois points principaux : 1o- il a été jusqu'à maintenant impossible et il demeure très difficile pour un troisième parti de s'imposer dans le Québec; 2o- les circonstances semblent favoriser le succès, tout au moins indiquer le besoin d'un parti nouveau, authentiquement démocratique; 3o- le Nouveau Parti Démocratique ne pourra être ce parti-là que s'il réalise certaines conditions très précises. Ces deux derniers thèmes ne surprendront

pas ceux qui ont un peu lu ces temps derniers ce qui s'est écrit sur le climat moral et politique de la province. On retrouve ces thèmes dans tous les articles sérieux consacrés au NPD.

Gérard Filion, par exemple, se pose les mêmes questions dans sa préface au livre de Stanley Knowles : "Les tendances de gauche dans le milieu franco-canadien, écrit-il, sont nombreuses mais incapables de se rallier autour d'un dénominateur commun... Ce cloisonnement des chapelles, ce sectarisme dans les idées, a toujours empêché tout mouvement de gauche de prendre corps dans la province de Québec. Le Nouveau Parti offrira-t-il un compromis où pourront se rencontrer les anciens membres du Parti social démocratique, le petit groupe de l'Action socialiste, certains éléments petits-bourgeois des syndicats et les esprits libéraux et réformistes ?"[13].

De son côté, Marcel Rioux, dans un article récent de Cité Libre, se demande aussi si le NPD représente l'occasion sur laquelle la gauche dans le Québec "devrait sauter pour constituer un parti". Tout dépendra, soumet-il à son tour, de l'orientation que les Québécois donneront à l'aile provinciale du Nouveau Parti. Résumant "les faits et tendances proprement canadiens-français" dont devra tenir compte le NPD s'il veut réussir dans le Québec, Rioux groupe ces conditions autour de cinq pôles : nationalisme, laïcisme, radicalisme, socialisme, humanisme [14].

Ces remarques sont loin d'épuiser le sujet. Ainsi, il y aurait lieu de préciser ce que signifient le "cloisonnement des chapelles" et le "sectarisme" dont parle Filion et d'établir jusqu'à quel point il y a eu divergence et éparpillement réels des forces québécoises de gauche. Comme le note Pierre-E. Trudeau en réponse à notre enquête :

> "Les tiers partis en régime parlementaire britannique ne peuvent naître qu'à la suite d'un concours extrêmement rare de circonstances. Cette conjoncture existait peut-être dans le Québec quand nous avons fondé le Rassemblement et l'Union des forces démocratiques..."

---

[13] Gérard FILION, "Préface", Le Nouveau Parti, 10-11.

[14] Marcel RIOUX, "Socialisme, cléricalisme et Nouveau Parti", Cité Libre, nouvelle série, XIe année, janvier 1961, 4-8.

Une telle conjoncture n'existe évidemment plus. Mais si, comme l'a aussi rappelé Trudeau à diverses reprises dans le passé, nous avons beaucoup à apprendre de l'histoire du Labour Party britannique, une façon de provoquer une nouvelle conjoncture favorable ne serait-elle pas de susciter un mouvement de réflexion et d'étude qui mettrait au point une idéologie de gauche cohérente, une pensée politique originale plongeant ses racines dans les éléments d'une tradition radicale qui a historiquement existé au Canada français ?

Une conclusion au moins se dégage de tous ces témoignages : si le NPD doit réussir dans le Québec, il devra formuler un programme politique dont l'esprit et même la lettre respecteront certains voeux profonds de la mentalité canadienne-française. Il devra être plus que le simple secteur provincial d'un parti d'inspiration et d'ambition pan-canadiennes. Il devra tendre irréversiblement vers la seconde des catégories dont nous parlions au début : un tiers parti principalement sinon exclusivement provincial.

4. Et les autres tiers partis ?

Les divers commentaires que nous avons cités dans ce chapitre renferment plus d'une allusion aux autres tiers partis qui sont apparus à un moment ou l'autre dans le Québec. Mais il est remarquable que ces allusions demeurent très générales. Très peu de nos informateurs, en réponse à notre seconde sous-question, ajoutent quelque précision que ce soit. On se contente de revenir sur la solidité inexpugnable des partis traditionnels. Léon Dion note, d'une façon très vague, que

> "Les tiers partis ou mouvements politiques que nous avons connus épisodiquement dans le passé sont dus à l'insatisfaction parmi certains groupes vis-à-vis des partis politiques dominants..."

Pierre Laporte précise que les tiers partis, même s'ils n'ont jamais pris le pouvoir, ont pu avoir une grande influence sur la pensée politique de notre société ;

> "Je pense, dit-il, à Henri Bourassa. A sa mort, tous les journaux canadiens ont écrit que les principales idées qu'il avait prêchées étaient devenues pratiques courantes au Canada. On pourrait également parler de l'influence du programme de l'Action Libérale nationale et de celle d'un député comme André Laurendeau. Elle fut considérable".

Pierre Charbonneau, dans la logique de ses positions précédentes, rappelle que la principale cause d'échec des tiers partis fut d'ordre idéologique :

> "... les tentatives politiques qui se sont manifestées épisodiquement dans la province, bien qu'elles aient pu correspondre à des besoins réels et inspirer de la sympathie, ont échoué parce qu'à l'exception d'une sincérité dans les buts et d'une honnêteté dans les moyens qu'elles opposaient au cynisme des vieux partis, elles n'offraient rien que ceux-ci n'étaient pas en mesure de proposer. Une bataille politique ne se gagne pas sur des bons sentiments..."

Ces échecs auront été salutaires pour autant qu'ils illustrent des erreurs à éviter dans l'avenir.

> "Les expériences passées me semblent importantes, continue Charbonneau, dans la mesure où elles nous servent de leçon et qu'elles nous font voir où peut conduire une volonté de réforme mal dirigée et fondée sur des illusions et des utopies. La relance actuelle du séparatisme illustre cette thèse..."

Mais ce qui me semble le plus remarquable, au sujet des autres tiers partis, est le silence universel de nos informateurs sur le Crédit Social. Personne ne le mentionne, ni de près ni de loin, à quelque propos que ce soit. Ce silence est révélateur. S'il y a, en effet, dans la province un parti qui, depuis vingt ans, est parvenu à rallier un nombre considérable de partisans et qui continue à maintenir sinon à augmenter le nombre de ses fidèles intransigeants, c'est bien le Crédit Social. D'où vient que ce phénomène échappe à nos observateurs ? Est-ce parce que l'idéologie de ce parti paraît trop simpliste ou trop fanatique ? Est-ce parce que ses membres se recrutent dans des couches marginales ou trop "lointaines" de la population ? Ce sujet mériterait, à lui seul, toute une étude...

IV

RECHERCHES FUTURES

Les recherches sociales de caractère scientifique sont relativement récentes dans l'université canadienne-française. Elles datent d'au plus une vingtaine d'années. A leurs débuts, elles ont abordé un peu tous les problèmes à la fois, d'une façon impatiente, inévitablement superficielle. Elles furent des recherches de pionniers. Au fur et à mesure que les chercheurs compétents se multiplièrent, les champs d'enquête furent circonscrits avec plus de précision et les méthodes appliquées avec plus de rigueur. Nous nous trouvons maintenant devant une littérature sociale scientifique déjà variée. Et il ne faut pas oublier les travaux d'un très grand nombre de prédécesseurs immédiats ou de précurseurs plus anciens dans lesquels les chercheurs d'aujourd'hui doivent aller puiser une inspiration et une précieuse documentation. C'est ainsi qu'on sera peut-être étonné, en parcourant les bibliographies présentées dans ce numéro de la revue, de découvrir la luxuriante abondance des études existantes sur les problèmes politiques auxquels s'intéresse le sociologue.

Il reste que de vastes secteurs de notre vie politique passée et contemporaine exigent des recherches en étendue et en profondeur. Nous le savions tous et les réponses aux trois premières questions de cette enquête en apportent une nouvelle évidence. Dans le but d'aider les chercheurs à venir, notre bref sondage se terminait donc par la question suivante:

> "QUELS SONT LES CHAMPS D'INVESTIGATION AUXQUELS DES ETUDES SYSTEMATIQUES DE SOCIOLOGIE POLITIQUE SUR NOTRE MILIEU DEVRAIENT DONNER PRIORITE?"

Nos collaborateurs ont tous répondu avec enthousiasme. On pourrait dire, avec gourmandise. Si nous les prenions au mot, les sociologues politiques des prochaines années n'auraient que l'embarras de l'orientation de leurs travaux. Les suggestions sont variées; toutes sont pertinentes; plusieurs se recoupent ou coïncident les unes avec les autres. Pour plus de clarté, nous groupons ces suggestions sous deux chefs correspondant aux deux types principaux de recherche proposée: 1o- les études de caractère général; 2o- les études spéciales.

1. Etudes générales

Bien que Jean-C. Bonenfant nous mette en garde contre "les études trop générales qui, à l'heure actuelle, seraient forcément incomplètes par suite de l'absence de monographies", nos collaborateurs proposent huit ou neuf grands thèmes justifiant des études d'ensemble. La plupart de ces études exigeraient une reconsidération et une ré-interprétation du passé. Or, ce passé, comme cette enquête l'a illustré, nous le connaissons encore bien peu et peut-être bien mal. C'est la conviction de Michel Brunet qui insiste de nouveau sur l'urgence des études historiques;

> "Ai-je besoin d'ajouter, écrit Brunet, que le plus urgent est de revaloriser les études historiques au Canada français? Nous devons abandonner l'illusion de connaître notre histoire vécue. L'image que nous avons du passé — le nôtre et celui des sociétés qui ont influencé notre évolution historique — est incomplète et souvent fausse. Si nous ne la revisons pas, c'est le progrès même des sciences sociales qui en souffrira."

Plusieurs des recherches proposées se situeraient principalement au niveau psycho-sociologique. C'est le cas du genre d'enquête historique que suggère François-A. Angers et dont le but serait "d'élucider une fois pour toutes l'influence de la conquête sur la psychologie et les comportements collectifs des Canadiens français";

> "J'estime, écrit Angers, qu'on a rattaché à toutes sortes de fausses causes comme le cléricalisme, le supposé excès de discipline dans nos collèges, l'excès de dogmatisme de notre enseignement, etc., l'explication de notre

manque d'esprit critique, de notre susceptibilité et de notre crainte d'exprimer nos opinions, etc...

"Or, ce qu'on trouve le plus au fond des peurs des Canadiens, à l'exclusion de quelques catégories d'intellectuels, ce n'est pas la peur des curés ou des évêques, c'est la peur de l'Angleterre et la peur des Anglais; c'est le sentiment si souvent exprimé dans des paroles ou dans des attitudes spontanées qu'il n'y a rien à faire parce que "nous appartenons à l'Angleterre" ou parce que nous sommes une minorité française dans un pays en majorité anglaise...

"N'oublie-t-on pas trop aisément ou ne minimise-t-on pas trop facilement les conséquences de cette acceptation de la conquête qui a paru caractériser nos ancêtres de 1760 - le repliement sur eux-mêmes qui en est résulté, la substitution de l'instinct de défense à l'extrême limite du danger seulement, de tolérance sur le reste, à l'instinct non moins naturel de conquête, d'expansion, de développement comme constituant en définitive la meilleure défensive? Dans ces premières années qui ont suivi la conquête, quels principes de vie, quels sentiments, les parents ont-ils inculqués à leurs enfants, qui ont pu se transmettre de génération en génération pour nous former tels que nous sommes avec nos soumissions, nos susceptibilités, nos peurs?...

"Il ne s'agirait pas de forger une autre thèse parmi d'autres qui ont été exposées sans plus d'assise. Il s'agirait de retourner à tous les documents, aux correspondances, aux journaux, etc. De vraiment s'intéresser à mesurer les conséquences de la conquête qui, tout de même, qu'on le veuille ou non, a été la pierre d'assise de notre histoire politique."

Il est curieux de noter qu'un autre informateur, Pierre Charbonneau, mentionne aussi "la peur" canadienne-française comme thème significatif de recherche. Mais, à la différence d'Angers, Charbonneau soumet comme hypothèse explicative de cette peur et du sentiment d'infériorité canadiens-français, non pas un facteur exogène, mais un élément constitutif de notre structure sociale elle-même: l'importance de nos élites:

"Il serait intéressant, propose Charbonneau, d'étudier le rôle excessif que les élites ont joué au Canada français et de le comparer à celui, passif et négatif, qui a été réservé au peuple. Dans quelle mesure le déséquilibre entre les deux a-t-il forgé notre tempérament? Le complexe de peur, le sentiment d'infériorité, la propension à la soumission et à la docilité et

> le refus des responsabilités dont semblent marqués tant de Canadiens français proviennent d'un système qui n'a accordé qu'aux classes dirigeantes les bienfaits du savoir. Etayer cette situation par des faits réels, des exemples vérifiés, nous aiderait à la dénoncer encore plus vigoureusement et à y apporter des correctifs..."

Une seconde catégorie d'études proposées se rapprocheraient davantage d'un palier idéologique. On se souvient que le professeur Frank Underhill aimerait que l'on reconsidère ce qu'a été vraiment le "libéralisme" québécois au niveau de la politique fédérale. Par ailleurs, Michel Brunet reprend à son compte une observation qui est déjà presque ancienne parmi les sociologues canadiens-français [15] et suggère que nous nous interrogions sur "le divorce qui a toujours existé, au Canada français, entre les objectifs définis par les interprètes officiels de la collectivité et les réalités quotidiennes".

> "Nous sommes en présence, répète Brunet, d'une société où ceux que les sociologues appellent les "définisseurs de situations" ont rarement été les porte-parole authentiques de la masse. Celle-ci, laissée à elle-même, a vécu dans un état de résistance passive ou d'isolement. Elle s'est donné, au niveau existentiel, ses propres objectifs et sa propre échelle de valeurs."

Pierre Charbonneau, dans la logique des hypothèses sur lesquelles il a fondé son analyse des idées et des comportements collectifs, estime qu'une étude profondément révélatrice serait celle qui porterait sur les conséquences de l'idéologie "messianique" dans les attitudes des élites canadiennes-françaises:

> "A cause de l'importance que j'atrribue au messianisme dans la formation de nos élites depuis un siècle, écrit Charbonneau, il me paraîtrait révélateur de connaître exactement toutes ses implications et toute sa portée sur les plans politique, social, économique, culturel et religieux. Quelle a été son influence dans l'aliénation de la démocratie au Québec, dans la dépersonnalisation de l'Etat et dans l'amoralisation de la politique? Quels effets pratiques a-t-il eus dans la caractérisation de nos instruments de culture et d'enseignement? Quelles ont été les conséquences, sur la collectivité elle-même, sur ses réactions individuelles et de groupe, de l'isolement politique, économique et intellectuel où a conduit la pensée messianique...?"

[15] Voir, par exemple, Marcel RIOUX, "Idéologie et crise de conscience du Canada français", Cité Libre, no 14, décembre 1955; Jean-C. FALARDEAU, "Les Canadiens français et leur idéologie", La dualité canadienne, 26-38.

D'autres suggestions d'études générales sont définies avec moins de précision. Ainsi, les propositions de Pierre Laporte qui invite à étudier "le civisme... la pensée politique... l'honnêteté politique". Ainsi, celles de Gérard Bergeron qui propose des études de "sociologie culturelle" qui "tendraient à fixer les traits de notre personnalité de base", ou de "sociologie politique" qui scruteraient "le fonctionnement global et réel de notre système politique". Ainsi, enfin, les remarques de Pierre-E. Trudeau sur la nécessité "d'étudier à fond le comportement politique des Canadiens français".

> "Les intuitions de nos hommes d'action et de nos politicologues, écrit Trudeau, sont sans doute justes pour une grande part. Mais quelle part? Nous exprimons des hypothèses de travail, mais nous n'avons guère le temps ou les moyens d'entreprendre le travail qu'appellent ces hypothèses. Par exemple, mon hypothèse sur la démocratie comme idéologie étrangère aux Canadiens français explique assez bien notre immoralisme politique. Mais cette hypothèse est-elle juste? Une autre n'est-elle pas concevable?..."

2. Etudes spéciales

Pour plusieurs des projets de recherche qui nous ont été indiqués, il n'est pas aisé de déterminer s'ils appartiennent à la catégorie des études que nous venons d'appeler "générales" ou à celle des études "spéciales". D'autant moins que, par exemple, dès le début de ses remarques, Jean-C. Bonenfant propose de coordonner les travaux monographiques, même d'université à université, en vue d'une intégration éventuelle en des études plus vastes:

> "Une entente serait nécessaire, dit-il, entre les universités, pour que toutes les facultés intéressées de près ou de loin à la recherche en science politique ne dispersent pas inutilement leurs efforts... Les travaux d'étudiants devraient être dirigés de façon à recueillir le plus de matériaux pouvant servir de base à des études de plus d'envergure... ".

Parmi les domaines que devraient privilégier de telles monographies, Bonenfant mentionne la sociologie électorale. C'est aussi l'opinion de plus

de la moitié de nos collaborateurs qui, sous une forme ou sous une autre, proposent des études sur "la sociologie du vote", sur "les campagnes électorales", etc. (Sauf Pierre-E. Trudeau qui résiste contre l'engoûment pour ce genre d'entreprise: "Ne nous lançons pas trop dans la statistique électorale !...").

> "C'est probablement, écrit François-A. Angers, au problème de savoir pourquoi les électeurs votent comme ils le font qu'il serait le plus important de s'attacher... En dépit de tous les raisonnements, c'est le nombre majoritaire des électeurs qui décide d'une élection, et les vraies raisons qui déterminent le vote des majorités sont celles qui font les gouvernements. Etablir une véritable sociologie positive, et non pas seulement imaginative du vote, me paraîtrait devoir être la principale préoccupation de quiconque songe à une organisation ou à des réformes un peu rationnelles du régime démocratique."

Léon Dion justifie des études de cette nature par une raison d'ordre pratique,

> "... parce qu'elles sont plus faciles à mener et qu'elles reposent sur des données qui sont relativement faciles d'accès, nous devrions peut-être accorder une attention spéciale aux études électorales dans les prochaines années...
>
> "Par contre, c'est dans le domaine des opinions publiques que les études les plus profitables pourraient être menées."

Un autre domaine auquel on accorde une grande importance immédiate est celui de l'administration publique;

> "Le domaine de la science politique, écrit Bonenfant, qui me semble avoir été le plus négligé et où il y a urgence non seulement d'études historiques mais aussi de créations adaptées à nos besoins est celui de l'administration publique..."

Viennent enfin, sans ordre de priorité, les suggestions d'études sur les groupes de pression, sur la genèse des lois, sur le comportement politique à l'échelon municipal.

Conclusion

Au moins trois constatations se dégagent de toutes ces propositions. En premier lieu, il est à remarquer que nos collaborateurs partagent à peu près tous la conviction qu'il faut entreprendre l'analyse des phénomènes politiques dans une large perspective historique et sociologique. Explicitement ou implicitement, ils reconnaissent, du même coup, qu'il faut reprendre l'étude de notre passé et qu'il faut redéfinir celui-ci à la lumière d'hypothèses nouvelles. Les principales recherches qu'ils proposent devraient porter soit sur les cadres généraux de notre société, soit sur des attitudes qui se sont manifestées à l'échelle de la société globale. Tel est le cas, par exemple, d'investigations qui rechercheraient les causes du "complexe collectif" d'infériorité ou le rôle historique de nos classes dirigeantes. En second lieu, il faut souligner l'importance accordée à des études idéologiques comme celles qui porteraient sur le "libéralisme" ou le "messianisme" au Canada français. Notons enfin l'intérêt qu'accordent spontanément nos collaborateurs aux travaux de sociologie électorale.

Une conclusion s'impose, n'hésitons pas à l'énoncer sans détours: les recherches de science politique seront sociologiques ou elles ne seront pas...

EPILOGUE

Répétons, au moment de terminer, ce que signalait déjà notre avant-propos: il ne faut pas faire dire à cette enquête plus qu'elle ne signifie. Elle ne constitue en rien un prolégomène à une sociologie politique du Canada français. En effet, la liste des problèmes importants auxquels nous n'avons pas fait allusion est imposante. Ainsi, nous avons tout juste fait mention de la conception que se font les Canadiens français de l'Etat et nous n'avons rien dit de la structure de cet Etat, ni au plan fédéral, ni au plan provincial. Nous avons à peine décrit la démocratie parlementaire britannique et ses modalités particulières au Canada ou dans le Québec. Nous n'avons pas parlé des relations entre notre régime de partis, les groupes de pression et notre système politique. Nous avons au plus fait allusion à certains secteurs de l'opinion publique, aux conditions et aux caractères du leadership local, etc.

Notre enquête déjà partielle par les sujets qu'elle touche, l'est encore davantage par le secteur de l'opinion publique qu'elle reflète. Même si notre enquête avait effectivement porté auprès de tous les publicistes, observateurs, journalistes ou hommes politiques canadiens-français, l'opinion de ceux-ci ne constituerait encore qu'une fraction minime de l'image collective que se font les Canadiens français de leurs structures et de leurs conduites politiques. Les publicistes et les hommes politiques ne sont pas toute la société. Ils en représentent seulement un segment: celui que Maurice Duverger appelle la "classe politique". Quelque importante que soit cette classe, ses perceptions, ses attitudes, ses jugements politiques ne sont pas, loin de là, ceux de l'ensemble de la société. Ce que le politicologue pense du "grand public" est, en général, fort différent de ce que pense effectivement le grand public. En conséquence, pour prétendre connaître la mentalité politique canadienne-française et les représentations que se fait la collectivité des partis, des idéologies, des institutions politiques, il faudrait aller prendre con-

naissance de cette mentalité sur place. Il faudrait reprendre auprès de vastes secteurs de la population l'enquête que nous avons amorcée avec quelques représentants de la "classe politique".

C'est à cette condition que nous parviendrions non seulement à comprendre les comportements politiques de notre milieu, mais à connaître la conception que celui-ci se fait de ses institutions politiques. Car, comme le rappelle aussi Duverger, "les régimes politiques sont des structures matérielles (des institutions, des organisations, des hiérarchies d'hommes et de groupes, des processus de décision, etc.); mais ils sont aussi des ensembles d'idées et d'images qu'on se fait à propos de ces structures et de leur fonctionnement. L'image que l'homme de la rue se fait du régime politique auquel il est soumis est un élément de ce régime"[16].

Nous assistons, semble-t-il, à une recrudescence de la conscience politique parmi plusieurs groupements et classes professionnelles de la société canadienne-française. Il est à prévoir que ce sens politique plus éveillé entraînera une conception rajeunie de la démocratie, une nouvelle définition de l'organisation et du rôle des partis, etc. Des structures sociales nouvelles détermineront de nouvelles modalités de nos institutions politiques, sinon des institutions politiques imprévues. On ne comprendra ces changements que si on les observe de près, et on ne saura bien les interpréter qu'à la condition de mieux connaître et interpréter les états antérieurs de notre société. Jusqu'à maintenant, comme le font remarquer plusieurs de nos informateurs, nos interprétations de la vie politique canadienne-française passée et présente ont été fondées sur des hypothèses impressionnistes, ingénieuses ou hardies, peut-être valides, jamais vérifiées. Il faut reconsidérer tout ce passé politique dans la perspective d'une reconstruction globale de la société canadienne-française depuis au moins le début du XIXe siècle. Pour autant, les recherches de science politique devront obligatoirement s'inscrire dans des plans généraux d'analyse historique et sociologique de notre milieu. Déjà, beaucoup de matériaux documentaires et quelques excellentes études existent. Les chercheurs ont à reprendre à leur compte l'interrogation particulière que chaque génération adresse au passé. Notre revue sera justifiée d'avoir accompli une tâche utile si cette enquête leur apporte, en même temps qu'un stimulant au travail, quelque lumière permettant d'éclairer leur lanterne.

Département de sociologie et d'anthropologie
Université Laval.

Jean-C. FALARDEAU

---

[16] Maurice DUVERGER, "Introduction à une sociologie des régimes politiques", Traité de sociologie publié sous la direction de Georges GURVITCH, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, tome II, Chapitre premier, 20.